

Boires et déboires du service public

SON PRÉSIDENT L'A ANNONCÉ, LA CONFÉDÉRATION EST SATISFAITE DES PERFORMANCES DE SES ENTREPRISES. SWISSCOM, LA POSTE ET LES CFF ont bien résisté au rude climat de la concurrence auquel ils sont soumis à des degrés divers et ont réalisé les objectifs fixés par le gouvernement. Seule ombre au tableau, le degré de satisfaction du personnel n'atteint pas des sommets, plus particulièrement chez les cheminots. La grogne est compréhensible quand on sait le tribut payé par les employés à la modernisation des régies: baisse des effectifs et rythme de travail accru, insécurité provoquée par une succession rapide de réorganisations, notamment. Le président de la Confédération n'a pas évoqué le degré de satisfaction des usagers. Il y a fort à parier que ces derniers non plus ne débordent pas de contentement. On ne peut nier pourtant les efforts consentis par les entreprises publiques pour améliorer leurs prestations. Mais le changement, parce qu'il bouscule les habitudes, inquiète et indispose. Et la grogne du personnel ne peut que contaminer la clientèle. A cet égard, le plan de rationalisation du service postal est exemplaire d'une démarche erronée. Comment faire croire à des usagers qui souffrent concrètement de la réduction des effectifs et des couacs de la réorganisation du service des colis que la restructuration du réseau des offices postaux va conduire à une amélioration des prestations? Le mouvement de protestation et de résistance qui s'exprime actuellement contre la

fermeture annoncée de plusieurs centaines de bureaux dans les villes et les campagnes atteste de cette incrédulité. Dans cette période de changements rapides, d'adaptations incessantes, les ingénieurs détenteurs de l'intelligence technico-économique dictent la démarche et son rythme. Il n'est question que du marché et de ses contraintes, de la nécessaire flexibilité et beaucoup moins des besoins des gens, des inconvénients et des coûts humains bien réels de ce qu'on nomme la modernisation. Cette approche réductrice favorise une réaction conservatrice. Le passé prend soudain les couleurs d'un âge d'or mythique.

Il n'en est rien, bien sûr, et personne ne peut raisonnablement souhaiter le retour à une situation où les monopoles publics définissaient avec arrogance les besoins d'usagers muets. Mais la modernisation ne pourra faire l'économie d'une pédagogie de la participation et de la communication. Pour La Poste, cela signifie qu'avant de proclamer la fermeture des bureaux superflus pour cause de non rentabilité, la régie doit montrer en quoi ces bureaux ne remplissent plus leur fonction et comment elle entend à l'avenir permettre le déploiement efficace et concret du service public. Elle s'éviterait ainsi bien des déboires. JD

Dans cette période de changements rapides, les détenteurs de l'intelligence technico-économique dictent la démarche

Sommaire

11^e révision de l'AVS: La fausse rigueur et les arrière-pensées économiques (p. 2)

Entretien: Défendre les valeurs de l'électorat de gauche (p. 3)

Médicaments: Le monopole coûte plus cher que la recherche et le développement (p. 4)

Festival science et cité: Regard sur une rencontre réussie (p. 5)

Forum: Service public: Etat ou privé, là n'est pas la question (p. 6)

Chronique d'Anne Rivier: Borderline (p. 8)

La fausse rigueur et les arrière-pensées économiques

**La rigueur appliquée à l'AVS se traduit
par un report des charges sur l'assurance invalidité
et sur les prestations complémentaires**

Sur la retraite flexible, le Conseil fédéral, puis le Conseil national ont pris la pose de la rigueur financière: 400 millions, et rien de plus pour atténuer l'effet dissuasif des retenues actuarielles frappant les petits rentiers qui voudraient prendre leur retraite à 62, 63 ou 64 ans. Ruth Dreifuss espérait le double. L'Union syndicale, un milliard et demi.

Pas assez d'équité sociale

Rigueur il y a si on tient compte de la seule comptabilité de l'AVS. Mais la réalité est plus complexe. En Suisse, à 64 ans, le 49 % des salariés travaillent encore. Un grand nombre d'entre eux sont reconnus comme invalides. A Genève, 40 % des travailleurs du bâtiment deviennent invalides entre 45 et 65 ans (interview de Stéphane Rossini in *L'Événement syndical* du 15 mai 2001). La rigueur appliquée aux comptes de l'AVS se traduit de fait, pour une part, par un report de charge sur l'assurance invalidité. D'autre part, les fortes retenues sur les rentes AVS, de 11,3% pour un départ à 62 ans, devraient élargir le champ des ayants droit à l'AVS complémentaire, dont les prestations sont d'autant plus avan-

tageuses qu'elles sont exonérées d'impôt. Là encore, report sur d'autres dépenses publiques.

Dans cette fausse rigueur financière, l'équité sociale ne trouve pas elle non plus son compte. Il est statistiquement établi que l'espérance de vie varie selon les professions. Les métiers pénibles, par ailleurs modestement rétribués, accusent une mortalité précoce plus forte. Le rapport cotisations versées et rentes perçues est dé-

La droite économique n'ignore pas que la démographie exigera des dépenses supplémentaires importantes et qu'il faudra recourir à la TVA

favorable comparé à d'autres métiers de bonne longévité. Il en résulte une sorte de solidarité à rebours. Un correctif serait en conséquence légitime, d'autant plus que c'est dans les professions aisées qu'un solide second pilier permet des départs avancés, avec retraite confortable et pont AVS. Or, le second pilier dans beaucoup de métiers est trop faible pour garantir une retraite plus flexible. D'où la nécessité d'une flexibilisation de l'AVS elle-même pour que le second pilier puisse agir sur un terrain déjà préparé.

Demeure enfin toute une catégorie de travailleurs qui, ayant des revenus trop faibles (en dessous de la déduction de coordination), pour la plupart des travailleurs et travailleuses à temps partiel ne cotisant pas, ni eux ni leur employeur, à un se-

cond pilier. Faut-il tenir compte de ce que serait leur salaire s'il était exercé à plein temps et exiger une cotisation paritaire de second pilier proportionnellement au travail réellement effectué? Ou faut-il organiser une épargne forcée, par versements paritaires, sur un compte bloqué jusqu'à 62 ans? Une sorte de troisième pilier, même si le second fait défaut. Quoi qu'il en soit, ce secteur important ne peut pas être laissé hors compte.

Les considérations économiques

La droite économique ne joue pas la rigueur financière pour la seule bonne tenue des comptes de l'AVS. Elle n'ignore pas que la démographie exigera des dépenses supplémentaires importantes et qu'il faudra re-

courir à la TVA. Or elle fait d'une stricte limitation de la TVA une question de principe. Toute augmentation se répercute sur l'indice des prix, donc sur les salaires. En comparaison européenne, la droite économique estime les salaires suisses trop élevés. Elle veillera donc à ce que l'avantage d'une TVA faible subsiste le plus longtemps possible. La gauche de son côté est toujours réticente à pousser plus haut cet impôt de consommation. Mais comment ne pas voir qu'avec un demi-point, le problème d'une solution équitable de la retraite flexible serait résolu et qu'il aurait un effet de redistribution élevé? En profondeur, là est l'enjeu. *ag*

Lire aussi sur ce sujet l'interview de Béatrice Despland, in *DP* 1473.

Mai-juin 1901

Il est parfois intéressant de jeter un coup d'œil dans la *Chronologie du Messenger Boiteux* d'il y a cent ans. C'est ainsi qu'on découvre que le 11 mai 1901, «la Chambre basse de Norvège adopte un projet admettant les femmes imposées pour un revenu d'au moins 300 couronnes au droit de vote dans les assemblées communales».

Quand le «v» a-t-il remplacé le «w» et quand le droit de vote féminin a-t-il été introduit?

Le 22 juin: «France. Par 173 voix contre 90, le Sénat adopte le projet de loi sur les associations, présenté par le gouvernement». C'est la loi du 1^{er} juillet 1901 qui règle encore aujourd'hui le sort des associations en France.

Le 28 juin: Ouverture de l'Exposition cantonale vaudoise et de l'Exposition nationale des Beaux-Arts, à Vevey. *cfp*

Défendre les valeurs de l'électorat de gauche

Nous poursuivons le débat sur l'avenir du Parti socialiste suisse en donnant la parole à Wolf Linder, professeur en sciences politiques à l'Université de Berne et signataire du Manifeste du Gurten.

Domaine Public: Comment s'est organisée la rédaction du Manifeste du Gurten?

Wolf Linder: Nous avons travaillé ensemble. Au final, le texte était trois fois plus long. Nous avons décidé de le raccourcir afin d'en faire un texte bref et accessible à tous et nous avons décidé de le diffuser de façon professionnelle. Ce que certains, d'ailleurs, nous reprochent aujourd'hui.

Quels sont les objectifs du Manifeste du Gurten?

Précisons d'abord que le Manifeste du Gurten n'est pas un programme. Notre objectif était avant tout de mener une discussion. Une discussion sur l'identité, la politique et le style du parti socialiste suisse. Ce texte est un début et non une fin. Et d'ailleurs il fonctionne comme tel: des sections nous l'ont demandé et de nombreuses personnes s'expriment sur notre site et participent à cette discussion. Par conséquent, ce n'est pas une simple provocation. Nous avons longuement réfléchi. Nous n'avons certes pas mené une réflexion approfondie sur ce qu'avait fait et ce que fait le PSS; nous avons plutôt sélectionné quelques points importants qui nécessitent débats et discussions.

Pourquoi avoir choisi ce moyen d'expression-là pour rendre publiques vos propositions?

Nous sommes membres du parti. Même s'il y a dans le groupe du Gurten des politiciens, nous sommes des membres ordinaires. Nous voulions donner l'expression spontanée de nos réflexions, hors des structures du parti. Ce que nous constatons, c'est que les militants sont très sceptiques quant à notre Manifeste, alors que des gens qui ne sont pas complètement impliqués dans la vie du PSS sont enthousiastes.

Deux pistes ont nourri notre réflexion.

La première, c'est que le parti est intéressant pour les militants, mais pas ou plus pour notre électorat. La deuxième, c'est que le PSS devrait se libérer de cette idéologie du 19^e siècle qui ne touche plus les gens et montrer un peu plus de bon sens.

Mais ne ravivez-vous pas ainsi les antagonismes linguistiques?

Ces différences de sensibilités existaient bien avant la publication de notre Manifeste. C'est vrai qu'on ne peut, en Suisse alémanique, appliquer telle quelle la politique romande. Or, c'est une réalité, la Suisse alémanique représente 80% de notre marché. Nous destinons donc ce texte en priorité à la Suisse allemande.

Une question m'inquiète. Le parti socialiste représente 20% de l'électorat dans notre pays alors qu'ailleurs il parvient à rassembler 40% des électrices et des électeurs. Pourquoi? je pense que nous devons mieux prendre au sérieux les valeurs de notre électorat. Ces valeurs sont la politique sociale, l'écologie, une Suisse ouverte à l'Europe et au monde, une critique de la politique militaire et la péréquation sociale par les impôts. Le parti souvent néglige ses valeurs. La preuve, le parti socialiste a soutenu de nombreuses initiatives qui n'ont pas fait le plein de son électorat. En revanche, nous devons continuer à faire des propositions qui permettent de rassembler les personnes qui nous font confiance, même si nous perdons. Je réfute donc les commentaires de certains qui nous ont fait dire que nous voulions recentrer le PSS. Nous voulons rassembler, pas recentrer.

Mais ce qu'il y a dans votre Manifeste ne fait pas non plus le plein de l'électorat de gauche! Je pense en particulier à vos thèses sur les assurances sociales. On a l'impression que vous considérez que si les gens

ont besoin de l'aide de l'État, c'est de leur responsabilité; ou alors, vous proposez une politique de limitation de l'immigration...

Nous ne disons pas ça. Les principes de base de redistribution ne sont pas remis en cause. Mais il y a un problème si on ne considère que les droits et qu'on évacue les obligations. Si une personne à l'aide sociale gagne plus qu'une vendeuse de chez Globus, c'est nuisible à la solidarité. Notre proposition, c'est un système de mutualité où chacun a des droits et des devoirs. Concernant l'immigration: nous ne voulons pas fermer la Suisse, mais l'intégration passe avant tout. Les immigrés de 2^e et 3^e génération sont victimes d'une injustice structurelle grave qui pèse peut-être plus que la fermeture de nos frontières à une centaine de personnes non-européennes. L'intégration de la population étrangère résidente en Suisse prime sur l'accueil d'une nouvelle population migrante.

Quelle différence y a-t-il entre vos propositions et celles du parti radical?

Normalement, ce sont les radicaux qui disent que le PSS a trop confiance en l'État et pas assez dans le marché. Ce n'est pas parce que ce sont aujourd'hui des socialistes qui émettent les mêmes critiques que c'est moins vrai, ni que nous sommes moins socialistes!

N'y a-t-il pas dans le Manifeste une vision très négative des plus défavorisés de notre société?

Au contraire, nous voulons une solidarité plus grande encore avec les pauvres du monde entier. En reconnaissant que nous pouvons agir dans le cadre de la globalisation, nous montrons que nous n'oublions pas les plus défavorisés du Tiers-Monde. ■

Entretien gs

Le monopole coûte plus cher que la recherche et le développement

La recherche et le développement des trithérapies n'ont pas nécessité un financement massif. Et pourtant, ces médicaments sont vendus à des prix exorbitants. Explications.

Les trithérapies contre le sida font partie, on le sait depuis le procès intenté par les firmes pharmaceutiques à l'Afrique du Sud (lire l'article sur le sujet, paru dans *DP* 1467), des médicaments au coût exorbitant. Hors du système des brevets, une firme comme Cipla (INDE) parvient pourtant à proposer une trithérapie pour un prix équivalant au centième environ de celui habituellement pratiqué sur le marché mondial.

Le prix des thérapies anti-sida n'a jamais été discuté dans le Nord. Pourtant, contrairement à beaucoup d'agents thérapeutiques dont la mise sur le marché requiert une dizaine d'années de recherches, ces médicaments ont été mis en circulation, sous la pression des malades, très rapidement. Les économies en matière de recherche ne se sont pas traduites au niveau des prix. Prenons l'AZT (les autres antirétroviraux ont suivi son exemple) : l'AZT fut synthétisé pour la première fois en 1964 par J. Horwitz au National Cancer Institute (le NCI est une institution publique) américain. En 1984, S. Broder, du même NCI, découvre que la molécule per-

met d'obtenir des résultats prometteurs sur le VIH, in vitro. Il reviendra au laboratoire britannique Burroughs Wellcome (devenu Glaxo Wellcome en 1995 et GlaxoSmithKline en 2000) l'initiative de chercher son efficacité in vivo, ce qui lui vaudra un brevet (n° 4724232) sur l'indication de l'AZT dans le sida, brevet qui expirera en septembre 2005.

Des tests cliniques débutent en 1985. L'AZT est d'abord administré pendant six semaines à une trentaine de patients atteints de sida. Une amélioration fut constatée chez certains malades; la tolérance est jugée acceptable. Cela suffit à justifier la mise en place d'un «essai multicentrique randomisé», dès février 1986; six mois plus tard, une réduction très importante de la mortalité dans le groupe AZT est constatée et l'essai interrompu, car il n'est plus acceptable de maintenir des malades sous placebo.

Deux ans à peine après les résultats in vitro, la molécule était sur le marché.

Or, malgré des frais de recherche et de développement manifestement modestes, le Rétrovir® (nom de marque de l'AZT) a été mis sur le marché à

un prix très haut, un niveau jamais atteint alors par un médicament (1019 francs français le flacon de cent gélules, en France, en 1987).

Le prix exorbitant de l'AZT a fait rapidement des émules auprès des autres antirétroviraux. Pourtant, des données officielles américaines portant sur quatorze antirétroviraux montrent que la recherche clinique a été plus que brève: 4,4 années en moyenne entre la date de demande de brevet et la date d'autorisation de mise sur le marché (la durée normale est de huit à dix ans). Elle a concerné un nombre réduit de patients (1216 en moyenne) et a été largement financée par de l'argent public (55% des essais cliniques).

Ce n'est donc guère le coût de la recherche et du développement qui prédit le prix d'un médicament, mais bien l'exploitation par les industriels de leur position de force; position symbolisée par le monopole de commercialisation que leur garantissent les brevets ou les licences exclusives. *ge*

Source: Pierre Chirac, *Guerre des prix sur les antirétroviraux*, Biofutur, avril 2001.

Brève

Le coût du stress

Dans une étude qui vient de paraître, le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) estime à plus de 4 milliards de francs le coût du stress professionnel en Suisse: dépenses médicales, salaires et perte de production liée aux absences pour cause de stress. L'enquête, menée sur deux ans, de 1998 à 1999 auprès de 900 personnes, établit que 26%

des personnes interrogées se déclarent ouvertement ou très souvent stressées, 83% souffrant de symptômes liés au phénomène du stress. Rappelons que le coût total des maladies professionnelles en Suisse se monte à un milliard. *gs*

Source: *Sit Info*, 4 mai 2001.

Regard sur une rencontre réussie

Le Festival Science et cité, première expérience nationale de rapprochement entre chercheurs et population, s'est clos sur un succès. Qu'a-t-il donc apporté?

« Science et cité » a été un événement majeur dans la présentation publique de la science, de la recherche et de l'enseignement supérieur. Cette manifestation est tout entière un antidote à la phobie qui habite encore ceux aux yeux de qui la science offre un aspect rébarbatif et punitif. Proust en offre une image ironique, lui qui décrit un personnage pour lequel « les sciences n'offraient quelque intérêt qu'à cette race disciplinée mais barbare, ennemie des muses et des dieux et qu'excitait chaque lundi à de nouvelles découvertes le professeur de mathématiques, parmi les odeurs empoisonnées, les explosions meurtrières des expériences qui rataient toujours, au cri sauvage et déchirant de la craie passant et repassant comme une scie dans ses démonstrations hostiles sur le tableau noir. »

D'autres ont souligné le rapport entre la science et le progrès social – au sens de l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être général. Ils ont affirmé qu'elle est liée à une jouissance et à un agrément, tant pour les chercheurs que pour les citoyens.

La science se présente donc à la fois comme un dur labeur et comme une œuvre créative. Et elle n'est pas seulement faite de procédures et de résultats, mais aussi de relations professionnelles, de concurrences, de

conflits, de collégialités; elle se meut dans un contexte politique et institutionnel – sur lequel non seulement les autorités, mais aussi les citoyens ont parfois à se prononcer. Ce n'est pas pour les scientifiques une opportuniste sortie hors de la tour d'ivoire des universités ou des laboratoires, que de se présenter à la cité: c'est la prise en charge d'un rôle intrinsèque à la science.

Les sciences en société

Les débats sur la santé, la nourriture, l'environnement, le climat, le génie génétique, mais aussi sur les relations entre hommes et femmes, les inégalités sociales, la ville, le devenir de l'économie, sont aussi l'occasion d'une discussion sur le rôle que joue la science dans les orientations de la société. Ces discussions montrent qu'il est urgent que s'instaure, entre vie publique et vie scientifique, une pratique suivie de traductions réciproques. On a dit et redit que la matière grise était une des rares matières premières disponibles en abondance en Suisse: pour que cette bonne formule ne reste pas un vain mot, un effort doit être fait afin qu'autorités et citoyens soient bien convaincus de la nécessité d'investir dans le domaine de la recherche et de la formation – et afin que les scientifiques comprennent qu'ils œuvrent sous le regard intéressé, mais parfois aussi interloqué de la

cité dont ils font partie.

Dans notre société, la science et ses applications sont à la fois familières et hermétiques. Qu'elles soient dures ou souples, exactes ou humaines, les sciences apparaissent alternativement – ou simultanément – utiles et futiles, bénéfiques ou irresponsables, contributions à l'épanouissement ou délétères ruines de l'âme. Or, si est vraie la fameuse formule: « nous ne léguons pas la terre à nos enfants, mais nous la leur empruntons », alors toutes les sciences sont des partenaires dans la perpétuation et la fabrication d'un monde juste, vivable et viable. La volonté du Festival, de communiquer avec les jeunes générations, futurs chercheurs et responsables de demain, va dans ce sens: pourront-ils gérer le monde mieux que nous ne le faisons aujourd'hui?

Souhaitons alors que ce Festival ait été l'occasion non seulement de faire connaître la science à la cité et la cité à la science, mais aussi de faire reconnaître que le travail didactique effectué par les scientifiques est un aspect essentiel de leur métier. Une définition élargie de l'excellence scientifique devrait amener les autorités en charge de la recherche et de la formation supérieure à valoriser les activités de médiation, actuellement sous-évaluées en regard de la recherche pure et dure.

Le moment où les sciences

humaines viennent d'essuyer un dur revers dans les orientations impulsées par les autorités fédérales, se trouve être aussi celui où ces mêmes autorités ont voulu ce Festival. Ce magnifique projet met à jour l'importance de toutes les disciplines scientifiques, et celle des médiations entre la recherche et le public.

L'activité scientifique n'est pas juste une concurrence imputoyable entre des laboratoires de pointe sponsorisés; c'est un dense réseau social, incluant la formation universitaire de base, (laquelle ne doit jamais être oubliée si l'on veut que la recherche la plus pointue recrute dans un vivier de scientifiques performants). Elle recèle aussi une fantastique diversité de thèmes, d'approches et de méthodes, des sciences de la vie à celles de l'ingénieur, des sciences sociales à celles de l'antiquité. Elle comprend enfin, intrinsèquement et non pas comme hobby périphérique, l'écoute de la population et le souci qu'elle comprenne les enjeux liés à l'orientation de la recherche, et les infléchisse.

Si « Science et cité » a été conçu dans cette optique plurielle, gageons que les mesures à venir en politique de la science, de la recherche et de la formation supérieure, sauront tenir compte de ces objectifs et composantes multiples, autant et davantage qu'elles l'ont fait jusqu'à aujourd'hui. *jyp*

Etat ou privé, là n'est pas la question

LA FIN DES ANNÉES 80 A ÉTÉ MARQUÉE PAR UN GRAND DÉBAT SUR LE « MOINS D'ÉTAT ». DÉBAT EXTRAORDINAIREMENT AMBIVALENT. IL S'AGISSAIT À LA FOIS d'une bonne question – l'Etat n'est pas une fin en soi, au-dessus de toute remise en question – mais également une vaste entreprise de radicalisation dans laquelle on a vite fait de jeter l'enfant avec l'eau du bain. D'un point de vue politique, la gauche a compris trop tard le besoin du public de voir une gestion moderne remplacer le règlement et le gris-vert qui trop longtemps ont caractérisé le service public administré. Elle a ainsi ouvert un boulevard aux néolibéraux pour lesquels l'Etat, et la solidarité qu'il organise, était (et reste) l'ennemi à abattre.

La question des services publics est extraordinairement importante, et pose tout le débat sur le rôle de l'Etat. Dans une perspective d'économie de marché, certains services ne sauraient jamais être rentables. Si la collectivité par le biais de l'impôt ne les offre pas, les conditions-cadre de l'économie se dégradent. Prenons l'élémentaire: un pays où la sécurité n'est pas garantie ne saurait connaître de développement économique. Un pays sans services sanitaires, sans assainissement, sans infrastructures de transports, sans écoles, serait vite un pays sans entreprises. Les tenants de l'équité sociale se sont glissés dans ce raisonnement, en y ajoutant leurs valeurs, pour élargir l'offre et le discours: un pays où l'eau est privatisée, où les écoles, la sécurité, toute l'offre sanitaire seraient privées, ne peut que connaître de considérables inégalités.

La raison et l'histoire montrent qu'il y a toujours partage des tâches, et en tout cas fixation de conditions pour les prestataires. Le débat sur la privatisation, a fait l'effet d'une tornade mentale sur nos dirigeants. Du coup, ce qui comptait, était de désétatiser comme si cela seul offrait un supplément de rationalité. Et du coup la gauche s'est retrouvée dans le camp de ceux qui pensent qu'en dehors d'une gestion par l'Etat, point de

Dans le débat sur les services publics, on confond souvent prestataires et prestations.

**Par René Longet,
conseiller administratif
de la Ville d'Onex (GE)**

salut. Aujourd'hui, le débat est bloqué, et les usagers, souvent de régions entières, se retrouvent devant une situation ubuesque. Aucune logique n'est perceptible dans un débat marqué par la sauvegarde des intérêts spécifiques. Des élus qui, quarante ans durant, ont soutenu comme une chose indiscutable le dirigisme agricole se retrouvent en flèche pour tout déréguler. D'autres qui militaient naguère pour le retrait de l'Etat déchantent lorsqu'il passe aux actes en fermant bureaux de poste et haltes de chemin de fer.

En réalité, l'Etat est toujours intervenu dans le jeu économique, pour en établir les règles et pour les faire respecter, mais aussi pour mettre sur le marché des prestations que le secteur privé ne saurait assumer en raison de leurs coûts. Nier le rôle de l'Etat, au-delà du débat sur les limites et les modalités de son intervention, c'est nier tout pilotage social, toute expression de l'intérêt général. Etat et privé sont bien complémentaires.

Le privé, en poursuivant son intérêt, cherche à rencontrer l'intérêt solvable d'autrui. Mais tous les intérêts ne sont pas légitimes, ou solvables, et l'intérêt général ne naît pas spontanément par la conjonction des intérêts particuliers. Il faut dans toute société un garant

de l'intérêt public, une autorité qui protège le faible du fort, qui organise la solidarité sociale, qui mette en place les prérequis minimums d'une activité économique et sociale fructueuse. Et si certaines de ces activités sont rentables, tant mieux, elles allègent d'autant le fardeau du contribuable. Dès lors, ce qui compte n'est pas de savoir qui exploite les services publics, mais qu'ils soient assurés de manière efficace et indépendamment de leur rentabilité financière pour le prestataire.

Ainsi, depuis que les chemins de fer existent, ils sont soumis à des obligations relatives à la sécurité, aux horaires du personnel, etc., mais aussi à la desserte. La Poste a l'obligation d'assurer, contre paiement d'un tarif qui fut à composante sociale et du moins politique, l'acheminement et la distribution, dans tout lieu techniquement accessible, de ce qui a été convenu d'accepter. La radio et la télévision ont obligation d'être audibles dans tout le pays, et de respecter une déontologie de l'information. C'est cela, la mission de service public.

Or, ce qui marche avec nos chemins de fer ou avec notre radio-télévision de service public a magistralement échoué dans la privatisation des télécoms et de La Poste. La dispute a exclusivement porté sur l'entité prestataire, non sur la prestation. La gauche, minoritaire, a perdu sur la place de l'Etat, et dès lors, c'est la seule rentabilité qui a été retenue. Autrement dit, la notion de mandat de prestations a été complètement occultée. Ce qui importe, dans une relation entre l'Etat et un prestataire chargé de services publics, c'est un contrat définissant les prestations à assurer. Définir un tel cadre est essentiel pour compenser les différences de solvabilité et de potentiel économique, qu'il s'agisse des personnes ou des régions. Il n'y a en réalité pas d'autre voie possible.

Entre le laisser-aller prôné par la Berne fédérale et le retour au tout-Etat, la solution est ainsi dans une loi sur les services de base en matière de poste et de télécommunications, définissant un mandat de prestations sur le modèle de la SSR ou des CFF. Y aurait-il à Berne un parlementaire pour en prendre l'initiative? ■

Jeux d'adultes

Doit-on écrire sur Loft Story, émission qui ne mérite, selon la formule consacrée, ni cet excès d'honneur, ni cette indignité? En tout cas, l'émission agit comme un révélateur sur ceux qui en parlent. Elle est, comme on disait après 68, un analyseur de la société ou du moins du rapport plus ou moins rêvé, plus ou moins fantasmé que nous entretenons avec les médias.

Une émission médiocre, des invités peu inspirés

L'exemple le plus remarquable de cette fonction de Loft Story restera ce *Droit de cité* d'un ridicule confondant diffusé par la TSR, le 27 mai avec Jean Ziegler – mais que faisait-il là? – qui nous a donné un aperçu sur les liens du Loft avec le grand capital et sur la manipulation dont nous sommes à la fois complices et victimes, ou les deux peut-être, nous n'avons pas bien suivi. Anne Bisang, directrice de la Comédie de Genève, a tenté, sans grande conviction ni grande clarté, d'expliquer la différence entre l'émission et le théâtre; il en ressortait que Loft Story provoque la passivité du

spectateur, contrairement au théâtre, ce que nous avons trouvé un peu déroutant.

Le psychiatre Willy Pasini, avec une modération qui l'honore à défaut de nous éclairer, a tenté d'expliquer que non, vraiment, il n'y aurait pas de séquelles pour ces jeunes, mais que, oui, au fond, il y en aurait peut-être; enfin le sociologue Ueli Windisch trouvait l'émission très bien, mais on ne sait toujours pas pourquoi. Le directeur de la TSR était également présent pour dire que chez nous, non, exclu, pas de ça, pas assez fédérateur comme on dit aujourd'hui.

Dans l'étonnant casting de l'émission, il y avait aussi un jeune décoloré genre Steevy (si vous ne regardez pas Loft Story, inutile de vous expliquer qui est Steevy) dont la capacité d'élocution n'était pas très développée – et nous sommes gentils. Heureusement, deux étudiants distancés et ironiques ont contribué à donner une meilleure image du niveau de la réflexion en Suisse romande. Nous avions face à nous de vieux adultes perdus, sans repères, sans discours, des poissons hors de l'eau.

Alors n'y a-t-il rien à dire sur Loft Story? Peut-être tout de même deux constats. Il

paraît que l'émission permet aux «adultes» de savoir ce que pensent les «jeunes». Mais les participants à l'émission ont entre 23 et 28 ans et certains d'entre eux, si l'on en croit les magazines, ont, comme on dit, déjà beaucoup vécu. Ce sont bel et bien des jeunes adultes qui savent jouer avec les médias et qui sont regardés, semble-t-il, surtout par des adolescents qui ont dix ans de moins qu'eux.

Une seconde remarque: écoutez-les. Leur capacité d'expression est très au-dessus de la moyenne. Fort peu de jurons, des phrases souvent très construites, une grande clarté d'expression et lors des passages au confessionnal (seul face à la caméra), une certaine finesse d'analyse. Bien sûr, ils ont été aussi sélectionnés sur cette capacité. A l'évidence, pour un public d'adolescents avec leurs parents, ces jeunes adultes, en fait très différents d'eux, jouent un rôle de pont, de médiateur, mais entre qui et qui? Et pour quoi faire? Qu'est ce qui se déclenche à travers eux? Nous n'en savons rien, mais c'est dans cette direction qu'il faut creuser pour comprendre le succès de ce huis clos. *jjg*

L'annonce

Elle goûte son café et pose la tasse sur la table, prend le journal du jour entre ses mains, l'ouvre vers le milieu des pages, commence à lire, rapidement, puis, quelques secondes après, elle fixe son attention sur l'annonce: chef/cheffe de réception.

Marius D. Popescu

Chaque semaine, nous publions un instantané de Marius Popescu.

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)

Rédaction:
Géraldine Savary (gs)

Ont collaboré à ce numéro:
Gérard Escher (ge), André Gavillet (ag), Jacques Guyaz (jg), Jean-Yves Pidoux (jyp), Charles-F. Pochon (cfp)

Forum:
René Longet

Composition et maquette:
Géraldine Savary

Responsable administratif:
Marco Danesi

Impression:
Ruckstuhl SA, Renens

Abonnement annuel: 100 francs
Etudiants, apprentis: 60 francs
@abonnement e-mail: 80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail: domaine.public@span.ch
CCP: 10-15527-9
Site: www.domainepublic.ch

Borderline

MON IMMEUBLE EST UN DES DERNIERS DE LA VILLE. UN REMPART DE BÉTON DRESSÉ SUR LA FRONTIÈRE. DEPUIS SEPT MOIS QUE JE L'HABITE, LORSQUE J'OUVRE LA FENÊTRE DE MA CHAMBRE, JE M'ÉVADE à l'étranger. Mon corps et mes biens restent à Lausanne, mon regard saute le mur. Prilly, extrémité ouest de son territoire, puis les bâtiments de l'hôpital psychiatrique de Cery. Impossible d'ignorer ces gros blocs gris-rouge, et la somme des souffrances qui s'y sont réfugiées. Le passé monte à l'attaque, et avec lui, le souvenir poignant d'un frère mort de sa folie, il y a juste neuf ans. Chaque matin, je lutte contre la tentation d'un inutile pèlerinage. Le temps d'une épine en plein cœur, je résiste à la nostalgie fraternelle.

Et je repasse la frontière. Des contrées ennemies de la mémoire, de l'apitoiement crânement repoussé, je reviens fortifiée. Un sourire aux nuages, un autre à la vie, la journée peut commencer. Le tableau familial retrouve son cadre, ses exactes proportions, ses lignes de fuite.

Plus tard, de ma table de travail, quand mes yeux et mes mots se seront fatigués, je m'y ressourcerai, m'y nourrirai de la réalité. La toile s'animera, les motifs, les personnages renaîtront, fidèles.

Et comme toujours, depuis sept mois que je les observe, au premier plan, il y aura le paysan, son tracteur et son champ. En baromètre de mes saisons,

Le paysan, d'abord. Un vrai de vrai, et si heureux de l'être qu'on l'entend parfois chanter en piquetant ou en tendant ses fils barbelés. Le classique agriculteur vaudois avec casquette Rivella, cigare au bec et bottes aux pieds. Un jovial retenu dont la parole s'emballa contre les « citadins », contre ces « malhonnêtes » qui, de leur voiture, font déféquer leur chien dans ses semis.

Le tracteur et ses accessoires, ensuite. Un modèle d'exposition, briqué, astiqué à la cire brillante, bijou de technicité et d'adaptabilité, une monture de gala qui lève et baisse son arrière-train au millimètre, plante la graine à la pièce, crache son lisier au décilitre, une bête de scène que les promeneurs en bras de chemise observent du chemin forestier, l'œil écarquillé.

Le champ, enfin, régulièrement labouré, ensemencé, puriné, fauché. Chouchouté. Rien à voir avec un de ces maigrelets mal levés qui trahit sa subvention, non, un champ de blé gras, compact, un champ de photographe. Aujourd'hui, il est encore nu rasé, de bistre et d'ocre. Que la bise se lasse, et demain déjà, il se couvrira d'un léger duvet amande.

A droite, une prairie coule de la Blécherette, pente douce sous les boqueteaux de hêtres. Une terre ravinée, bosselée de taupinières, nouée de racines dénudées. Les chats du quartier s'y font les griffes sous la lune, en feulant leurs amours alternées. Remplacés dès l'aube par les colloques de corneilles, les atterrissages sifflants des rapaces affamés. Le jour, les vaches du paysan y broutent serré, collées les unes aux autres. Ce sont de belles vaches de ville, bien élevées, la clochette polie et la bouse discrète.

A gauche, au bout du champ, la ferme et son triple silo. À côté, le verger sur son tapis vert. L'enclos d'un jardin qu'on devine potager. Plus loin, de vieilles granges, leurs toits bernois tirés bas sur les yeux. Et un deuxième champ qui lance ses sillons droit vers le ciel et bute sur l'horizon crayonné de pylônes électriques.

Entre les coiffes hirsutes des forêts, la bretelle d'auto-route. Quand je travaille, pas besoin de montre. C'est au trafic que je mesure mon temps. Derrière ma fenêtre

fermée, les voitures pendules défilent sans bruit, minuscules, innocents jouets sur une maquette. Pareilles aux Dinky Toys de mon frère Philippe. Les seules que sa maladie lui aura permis de conduire.

Le soir, mon tableau s'effacera. Avant de rabattre les lamelles du store, je franchirai la frontière pour les adieux coutumiers. Bonne nuit à Cery, cube gris plombé, ses portes, ses loquets bloqués, ses corridors baignés de lueurs sépulcrales. Salut à vous, dormez en paix, asiles d'ailleurs et de partout.

Salut à Bellelay, destination des « autos jaunes » de mon enfance biennoise. Salut à Perreux, nef bucolique des aliénés neuchâtois. Perreux des premières visites au frère altéré: Philippe, ses vingt ans ligotés d'hallucinations, Philippe, son brillant cerveau partagé jusqu'à la fin. Entre monde et enfer.

Me reviennent à l'esprit ses récits d'illuminé, ses descriptions froides et cliniques des chambres d'observation, des pathologies mélangées d'avant le tri. Philippe, insupportablement conscient de sa propre « folie raisonneuse ».

Persuadé pourtant qu'il s'en sortirait: dans ses lettres que j'ai gardées précieusement, parmi les propos désordonnés, les fulgurances noires de visionnaire, je relis cet espoir sans cesse bafoué. Et ses promesses solennelles de guérison: un jour, me rassure-t-il, il gagnerait la bataille, puis la guerre.

Alors, il ressauterait la frontière pour nous rejoindre.

Anne Rivier